

4 juin 1979

Archives
Général du Sénat

Commission

relative au Chemin de fer de
~~Noy-sous-Château~~ à Chalandrey
Mirecourt

Séance du 7 Juin 1878

Archives
du Sénat

M. M. la Commission des neuf bureaux sont présents et à l'unanimité
nomment

M. Daguenez Président et

M. Valentin, secrétaire

M. le Président appelle l'attention de la Commission sur le caractère
d'urgence du projet de loi qu'elle est appelée à examiner tout au point de
vue de la période écoulée de la session qui a été des nécessités stratégiques,
auxquelles il est appelé à pourvoir.

M. le g^{ral} Schissier ayant demandé la parole insiste à son tour sur le
caractère d'urgence, le chemin de fer projeté devant, par sa ligne principale
à deux voies, et deux embranchements provisoirement construits à une voie
permettre de porter rapidement son armée sur la zone de l'Est où
le moyen de transport fait avec l'équipement et provision ainsi les soldats
et les équipages qui se produiraient en cas de mobilisation de
nos forces.

Au point de vue des intérêts civils, il assure la rapidité et
la facilité si désirables de nos relations commerciales avec
provinces du Midi avec celle du Nord et les régions limitrophes.

Malgré l'intérêt militaire et prédominant et s'imposant d'autant
plus impérieusement que l'Allemagne en ce moment même concentre
tout ses efforts sur la construction rapide d'une nouvelle ligne se
dirigeant de Berlin sur Metz.

M. le général Schissier conclut et se prononce pour l'urgence
et il est nommé rapporteur à la disposition des membres présents.

M. Buffet invite M. le rapporteur à rappeler les intérêts de
la Vallée de l'Escaut et le développement des voies de communication
et notamment Railways.

La séance est levée à 5 heures et repère immédiatement
pour entendre la lecture du rapport de M. le g^{ral} Schissier qui est adoptée
sans opposition.

Le secrétaire

Valentin

Le Président

Daguenez